FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Article 31, Annexe II et ses modifications 2015/830.

SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: Triéthanolamine

N° de produit 1908, 9468, 32106, 7078

Synonymes, marques: 2,2,2-Nitrilotriethanol, TEA

Identificateur supplémentaire

Désignation chimique:	Triethanolamine
Formule chimique:	C6H15NO3
Numéro d´identification UE	-
N° CAS	102-71-6
N°CE	-
N° d'enregistrement REACH	

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées: Application à des fins de laboratoire, de recherche et de production.
Usages déconseillés: Non déterminé.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Avantor Performance Materials Poland S.A.
Sowinskiego 11str., 44-101 Gliwice,
Poland

Téléphone: 48 32 239-20-00
Télécopie :: 48 32 239-23-70

Personne à contacter: Environmental Health & Safety
E-mail: export@avantormaterials.com SDS: SDS@avantormaterials.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence: CHEMTREC: (33)-975181407

SECTION 2 : Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Le produit n'a pas été classé comme dangereux selon la législation en vigueur.

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 et ses amendements.

Non classé

2.2 Éléments d'Étiquetage non applicable

2.3 Autres dangers Aucune information disponible.

SECTION 3 : Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Désignation chimique	Concentration	N° CAS	N°CE	N° d'enregistrement REACH	facteurs M:	Notes
Triethanolamine	100,0000%	102-71-6	203-049-8	01-2119486482-31-XXXX	Aucune information disponible.	

* Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage pondéral sauf si le composant est un gaz. Les concentrations de gaz sont exprimées en pourcentage volumique.
Cette substance est soumise des limites d'exposition sur le lieu de travail.

SECTION 4 : Premiers secours

Généralités: Consulter un médecin en cas de malaise. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

4.1 Description des premiers secours

Inhalation: Transporter à l'air frais. Consulter un médecin si les symptômes persistent.

Contact avec la Peau: Laver soigneusement la peau avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin en cas de symptômes.

Contact oculaire: Rincer avec soin à l'eau. En cas d'irritation, consulter un médecin.

Ingestion: Rincer la bouche. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés: Peut causer une irritation de la peau, des yeux et des voies respiratoires.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Dangers: Aucune information disponible.

Traitement: Traiter les symptômes.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

Dangers d'Incendie Généraux: En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés: L'eau pulvérisée, la mousse, la poudre ou le dioxyde de carbone.

Moyens d'extinction inappropriés: Eau.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange: Peut s'enflammer aux températures élevées.

5.3 Conseils aux pompiers

Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:	Éloigner les récipients de l'incendie si cela n'entraîne pas de risque. Garder au frais les récipients exposés à l'incendie à l'aide d'un jet d'eau. Refroidir les récipients exposés aux flammes avec de l'eau et continuer même une fois le feu éteint.
Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu:	Les pompiers doivent porter un équipement de protection standard, notamment vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes en caoutchouc et, dans les espaces clos, un appareil respiratoire autonome.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:	Maintenir à distance le personnel non autorisé. Porter un équipement de protection individuelle. Voir l'équipement de protection individuelle à la Section 8.
6.2 Précautions pour la Protection de l'Environnement:	Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Éviter tout rejet à l'égout, dans les cours d'eau ou dans le sol.
6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:	Absorber le déversement avec de la vermiculite ou toute autre matière inerte, puis placer dans un récipient à déchets chimiques. Nettoyer à fond la surface pour éliminer toute contamination résiduelle.
6.4 Référence à d'autres sections:	Aucune information disponible.

SECTION 7 : Manipulation et stockage:

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:	Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les brouillards et les vapeurs. Se laver les mains soigneusement après manipulation.
7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:	Conserver le récipient bien fermé. Conserver dans un endroit frais et sec. Stocker dans un endroit bien ventilé.
7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s):	Aucune information disponible.

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de Contrôle

Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle

Aucun des composants ne fait l'objet d'une limite d'exposition.

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles Techniques Appropriés:	Aucune information disponible.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Informations générales:	Aucune information disponible.
Protection des yeux/du visage:	Utiliser une protection des yeux.

Protection de la peau

Protection des Mains:	Matière: Porter des gants de protection.
Autres:	Porter un vêtement de protection approprié.
Protection respiratoire:	En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
Mesures d'hygiène:	Assurer l'accès à une douche oculaire et à une douche de sécurité. Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, telles que lavage après manipulation de la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement la tenue de travail pour éliminer les contaminants. Mettre au rebut les chaussures qui ne peuvent pas être lavées.
Contrôles environnementaux:	Aucune information disponible.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	
État:	Liquide
Forme:	Aucune information disponible.
Couleur:	Aucune information disponible.
Odeur:	Aucune information disponible.
Seuil olfactif:	Aucune information disponible.
pH:	10,5 (1,49 g/l,)
Point de congélation:	20,5 °C
Point d'ébullition:	335,4 °C (101,325 kPa)
Point d'éclair:	179 °C (Closed Cup)
Taux d'évaporation:	Aucune information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz):	Aucune information disponible.
Limites d'inflammabilité - supérieure (%)	Aucune information disponible.
Limites d'inflammabilité - inférieure (%)	Aucune information disponible.
Pression de vapeur:	< 0,01 kPa (25 °C)
Tension de vapeur (air = 1):	5,1 Air=1
Densité:	1,13 g/ml (20 °C)
Densité relative:	1,13 (20 °C)
Solubilités	
Solubilité dans l'eau:	Totalement soluble
Solubilité (autre):	Aucune information disponible.
Coefficient de partition (n-octanol/eau):	-1,00
Température d'auto-inflammabilité:	324 °C
Température de décomposition:	Aucune information disponible.
Viscosité:	830,2 mm2/s (20 °C)
Propriétés explosives:	Aucune information disponible.
Propriétés comburantes:	Aucune information disponible.

9.2 AUTRES INFORMATIONS

Poids moléculaire:	149,19 g/mol (C6H15NO3)

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité: Aucune information disponible.

10.2 Stabilité Chimique: Ce produit est stable dans des conditions normales.

10.3 Possibilité de Réactions Dangereuses: Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

10.4 Conditions à Éviter: Chaleur. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

10.5 Matières Incompatibles: Aucune information disponible.

10.6 Produits de Décomposition Dangereux: La décomposition thermique peut produire des oxydes de carbone et d'azote.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation: Aucun connu ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Contact avec la Peau: Aucun connu ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Contact oculaire: Aucun connu ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Ingestion: Aucun connu ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Ingestion
Produit: LD 50 (Rat): 8,0 g/kg

Contact avec la peau
Produit: LD 50 (Rabbit) > 20.000 mg/kg

Inhalation
Produit: Aucune information disponible.

Toxicité à dose répétée
Produit: Aucune information disponible.

Corrosion ou Irritation de la Peau:
Produit: Peut entraîner une irritation cutanée.

Blessure ou Irritation Grave des Yeux:
Produit: Peut irriter les yeux.

Sensibilisation Respiratoire ou Cutanée:
Produit: N'est pas un sensibilisateur cutané.

Mutagénicité des Cellules Germinales

In vitro
Produit: Aucun composant mutagène identifié

In vivo
Produit: Aucun composant mutagène identifié

Cancérogénicité
Produit: Cette substance n'a pas de propriétés cancérogènes démontrées.

Toxicité pour la reproduction
Produit: Aucun composant toxique pour la reproduction

Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Exposition Unique
Produit: Aucuns connus.

Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Expositions répétées
Produit: Aucuns connus.

Risque d'Aspiration
Produit: Non classé

Autres Effets Néfastes: Aucuns connus.

SECTION 12 : Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aiguë

Poisson
Produit: Aucune information disponible.

Invertébrés Aquatiques
Produit: LC 50 (Brine shrimp (Artemia salina), 24 h): 5.600 mg/l Mortalité

Toxicité chronique

Poisson
Produit: Aucune information disponible.

Invertébrés Aquatiques
Produit: Aucune information disponible.

Toxicité pour les plantes aquatiques
Produit: Aucune information disponible.

12.2 Persistance et Dégradabilité

Biodégradation
Produit: Aucune donnée de dégradabilité du produit n’est disponible.

Rapport DBO/DCO
Produit Aucune information disponible.

12.3 Potentiel de Bioaccumulation

Produit: Aucune donnée sur la bioaccumulation n'est disponible.

12.4 Mobilité dans le Sol: Ce produit est soluble dans l'eau et peut se disperser dans les réseaux d'eau.

Répartition connue ou prévisible entre les différents compartiments de l'environnement

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB: Indisponible.

12.6 Autres Effets Néfastes: Aucune donnée n'est disponible sur l'écotoxicité du produit.

12.7 Informations supplémentaires: Aucune information disponible.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Informations générales: Aucune information disponible.

Méthodes d'élimination: Le rejet, le traitement et l'élimination peuvent être soumis à des lois nationales, régionales ou locales.

SECTION 14 : Informations relatives au transport

ADR

Non réglementé.

RID

Non réglementé.

IMDG

Non réglementé.

IATA

Non réglementé.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC: non applicable

SECTION 15 : Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

Règlements UE

Règlement (CE) nº 2037/2000 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone: aucune

Règlement (CE) n° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants: aucune

Règlement (CE) no 689/2008 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux: aucune

Règlement (CE) n° 1907/2006, REACH, Annexe XIV Substance soumise à autorisation, et ses amendements: aucune

Règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe XVII, Substances soumises à restrictions de mise sur le marché et d'utilisation: aucune

Directive 2004/37/CE concernant la protection des travailleurs contre les risques liés à l'exposition à des agents cancérigènes ou mutagènes au travail.: aucune

Directive 92/85/CEE concernant la mise en oeuvre de mesures visant à promouvoir l'amélioration de la sécurité et de la santé des travailleuses enceintes, accouchées ou allaitantes au travail.: aucune

Directive 96/82/CE (Seveso III) concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses: aucune

RÈGLEMENT (CE) No 166/2006 concernant la création d'un registre européen des rejets et des transferts de polluants, ANNEXE II: Polluants: aucune

Directive 98/24/CEE concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail: aucune

15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été mise en œuvre.

Statut aux inventaires:

AICS:	Sur l'inventaire ou conforme à l'inventaire.
DSL:	Sur l'inventaire ou conforme à l'inventaire.
EU INV:	Sur l'inventaire ou conforme à l'inventaire.
ENCS (JP):	Sur l'inventaire ou conforme à l'inventaire.
IECSC:	Non conforme à l'inventaire.
KECI (KR):	Sur l'inventaire ou conforme à l'inventaire.
NDSL:	Non conforme à l'inventaire.
PICCS (PH):	Sur l'inventaire ou conforme à l'inventaire.
TSCA:	Sur l'inventaire ou conforme à l'inventaire.
NZIOC:	Sur l'inventaire ou conforme à l'inventaire.
ISHL (JP):	Sur l'inventaire ou conforme à l'inventaire.
PHARM (JP):	Non conforme à l'inventaire.

SECTION 16 : Autres informations

Informations de révision: Sans objet.

Références

PBT	PBT : substance persistante, bioaccumulable et toxique.
vPvB	vPvB : substance très persistante et très bioaccumulable.

Principales références de la littérature et sources de données: Aucune information disponible.

Texte des mentions H dans les sections 2 et 3: aucune

Informations de formation: Aucune information disponible.

Date de Publication: 18.12.2017
FDS n°:

Avis de non-responsabilité:

Les informations fournies dans cette fiche de données de sécurité (FDS) ont été préparées à la base de données jugées exactes à la date de cette FDS. DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LA LOI, AVANTOR PERFORMANCE MATERIALS ("AVANTOR") DECLINE EXPRESSEMENT TOUTE DECLARATION ET GARANTIE QUI SOIENT EN RAPPORT AVEC LES INFORMATIONS CI-INCLUSES, VISANT, SANS RESTRICTIONS, EXACTITUDE, EXHAUSTIVITE, ADAPTATION A UN USAGE OU UNE FIN, VALEUR MARCHANDE, NON-INFRACTION, PERFORMANCE, SECURITE, APTITUDE ET STABILITE. La FDS a été conçue comme guide pour le personnel dûment formé décrivant usage, gestion, stockage et élimination appropriés du produit auquel elle se rapporte, sans être pourtant exhaustive. Il est recommandé aux utilisateurs des produits d'Avantor de faire leurs propres tests et d'exercer leurs propres jugements afin de déterminer la sécurité, l'aptitude, l'usage, la gestion, le stockage et l'élimination convenables de chaque produit et de chaque produit conjugué en fonction de leurs propres fins et utilisations. DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LA LOI, AVANTOR DECLINE TOUTE RESPONSABILITE, ET L'ACQUISITEUR PAR LE FAIT D'UTILISER DES PRODUITS D'AVANTOR ACCEPTE QU'EN AUCUNE CIRCONSTANCE AVANTOR NE SERA TENU RESPONSABLE DE TOUT DOMMAGE PARTICULIER, INDIRECT, IMPREVU, PUNITIF OU CONSECUTIF, Y COMPRIS, SANS RESTRICTIONS, PERTE DE BENEFICES, ATTEINTE A LA REPUTATION, RAPPEL DE PRODUITS OU INTERRUPTION D'ACTIVITE.